



ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT AO-396-P1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE (1177)

MODIFICATION DE LA GRILLE DES USAGES ET DES NORMES DE LA ZONE C-2 (AVENUE BERNARD)

AVIS PUBLIC est par les présentes donné aux personnes intéressées des arrondissements d'Outremont et du Plateau-Mont-Royal par la soussignée, Secrétaire substitut de l'arrondissement d'Outremont :

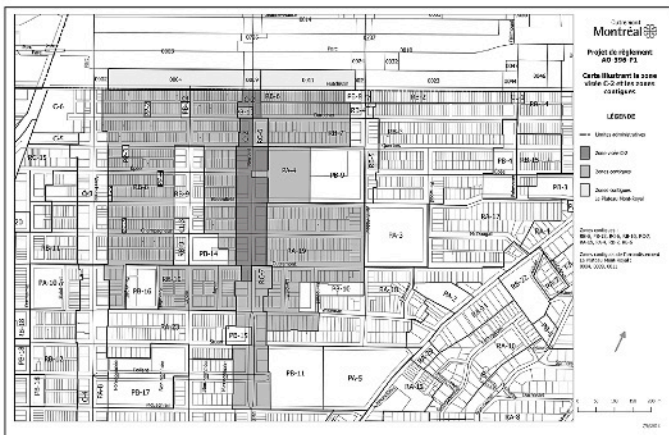
QUE lors de sa séance ordinaire du **4 juin 2018**, le conseil d'arrondissement a adopté un premier projet de règlement intitulé : « *Règlement modifiant le Règlement de zonage (1177)* » (**AO-396-P1**).

QUE l'objet de ce règlement vise à modifier, en ce qui a trait à la zone **C-2 (avenue Bernard)** qui est illustrée ci-dessous, la grille des usages et des normes afin d'autoriser les institutions financières à occuper le rez-de-chaussée et les étages supérieurs à celui-ci dans cette zone.

UNE ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION sera tenue, concernant ce premier projet de règlement, **le mercredi, 20 juin 2018, à 18 heures** au Centre communautaire intergénérationnel, situé au 999, avenue McEachran à Outremont, conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (R.L.R.Q., c. A-19.1).

Au cours de cette assemblée publique de consultation, le maire de l'arrondissement ou tout autre membre du conseil désigné par lui expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce projet de règlement contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire (article 1). Le plan ci-dessous illustre la zone visée et ses zones contiguës (**Outremont : PA-4, PB-13, RA-19, RB-6, RB-7, RB-8, RB-10, RC-6 et RC-7 / Plateau-Mont-Royal : 0004, 0009 et 0011**).



Toute personne intéressée peut consulter ce projet de règlement et l'illustration de la zone visée et des zones contiguës au Secrétariat de l'arrondissement d'Outremont situé au 543, chemin de la Côte Sainte-Catherine, à Outremont, du lundi au jeudi de 8 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 13 h (entrée via le 530, avenue Davaar), ainsi que sur le site internet de l'arrondissement.

Montréal, le 12 juin 2018

La Secrétaire substitut de l'arrondissement
Julie Desjardins, avocate

